

La biodiversité qu'on a et la biodiversité qu'on veut

Mémoire présenté à
l'Office de consultation publique de Montréal

Dans le cadre du
projet de Plan d'urbanisme et de mobilité

Par
André-Philippe Drapeau Picard, biologiste

Montréal
Le 18 septembre 2024

Introduction

En tant que biologiste, je souhaite soumettre ce mémoire en réponse à la consultation publique sur le Plan d'Urbanisme et de Mobilité (PUM) de la Ville de Montréal. Le respect et la promotion de la biodiversité, ainsi que les enjeux de santé urbaine et d'équité sociale, sont des préoccupations centrales de ce mémoire. Le PUM, dans ses principes directeurs, reconnaît la nécessité d'une transition écologique et la place essentielle de la biodiversité en milieu urbain, tout en cherchant à concilier le développement économique avec des enjeux environnementaux et sociaux.

Dans ce mémoire, je décline mes principales préoccupations. Elles sont essentiellement liées à la biodiversité, sa définition et les mesures qui seront mises en place pour la protéger et la mesurer. Si certaines paraîtront campées dans le contexte particulier de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, où j'habite, je suis d'avis qu'elles peuvent raisonner sur l'ensemble du territoire montréalais.

Préoccupations

Enjeux entre les principes directeurs et la prospérité économique

La cohabitation entre les résidents d'un secteur et les activités industrielles pose des enjeux complexes, particulièrement dans un contexte où la conservation de la biodiversité et la santé publique sont des priorités. D'un côté, les zones industrielles génèrent des nuisances comme la pollution de l'air, du sol et de l'eau, ainsi que des niveaux élevés de bruit, ce qui peut avoir des répercussions directes sur la santé des résidents, notamment les populations vulnérables. De l'autre, ces activités menacent les habitats naturels en fragmentant les écosystèmes et en réduisant la connectivité écologique, compromettant ainsi la biodiversité urbaine. Il est essentiel de mettre en place des mesures d'atténuation, telles que des zones tampons vertes et des technologies propres, pour limiter ces impacts. Par ailleurs, il est crucial de garantir la participation active des citoyens dans la planification urbaine, afin d'assurer un équilibre entre le développement économique et le bien-être des communautés locales tout en préservant la biodiversité et les services écosystémiques qui soutiennent la santé urbaine.

De quelle biodiversité parle-t-on?

L'orientation 8 prévoit d' "accroître la place de la nature et de la biodiversité urbaine", avec comme objectifs la protection 10% du territoire, la restauration des milieux naturels terrestres et des rives et leur connectivité, le rehaussement de la biodiversité. La protection de 10 % du territoire est un pas dans la bonne direction, mais il faut veiller à ce que cela n'entraîne pas une simple répartition inégale des impacts environnementaux, où les quartiers les plus vulnérables subiraient une plus grande part des pressions économiques. La lutte contre les espèces envahissantes est un enjeu central de cette conservation, car ces espèces perturbent les écosystèmes locaux en évinçant les espèces indigènes, réduisant ainsi la diversité génétique et affectant les services écologiques essentiels. En outre, ces perturbations peuvent avoir des impacts directs sur la santé publique, en favorisant la prolifération de nuisibles ou d'agents pathogènes. La diversité des habitats est essentielle pour soutenir une biodiversité riche et résiliente. En multipliant les types d'habitats urbains – forêts urbaines, milieux humides, prairies – on augmente les possibilités pour diverses espèces de prospérer, ce qui renforce la résilience écologique tout en offrant aux citoyens des environnements sains et propices à une meilleure qualité de vie. Une gestion proactive, intégrant la lutte contre les espèces envahissantes et la promotion d'une diversité d'habitats, est donc cruciale pour préserver à la fois la biodiversité et la santé publique.

Les cibles pour 2050 incluent 459 hectares de milieux humides protégés et 40 % de surfaces végétalisées sur le territoire de Montréal, ce qui souligne l'importance de préserver une diversité d'habitats bien répartis à travers la ville. Une répartition équilibrée des milieux naturels est essentielle pour assurer l'accès équitable à ces espaces et leurs bienfaits, notamment en termes de régulation climatique, d'amélioration de la qualité de l'air et de bien-être des résidents. Protéger des habitats diversifiés – comme les milieux humides, les forêts urbaines, et les prairies – dans différentes zones du territoire permet de maintenir la biodiversité à l'échelle régionale tout en évitant la fragmentation des écosystèmes. Cela renforce la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques et aux pressions anthropiques. De plus, une répartition adéquate de ces habitats contribue à réduire

les inégalités territoriales en offrant à toutes les communautés, y compris celles des quartiers plus densément peuplés ou historiquement moins desservis, un accès à des espaces verts de qualité et aux services écosystémiques qu'ils procurent.

De l'importance des indicateurs

L'identification d'indicateurs pertinents et la mise en place de suivis réguliers sont essentiels pour évaluer l'efficacité des mesures visant à protéger la biodiversité. Ces indicateurs permettent de mesurer de manière objective l'évolution des écosystèmes, la santé des espèces et la qualité des habitats, tout en offrant des données concrètes sur l'impact des politiques de conservation. Ils aident à suivre des aspects clés tels que la diversité génétique, la population d'espèces indigènes, la réduction des espèces envahissantes, et la connectivité écologique. En réalisant des suivis périodiques, les décideurs peuvent ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus, garantir que les cibles fixées, comme la protection de 459 hectares de milieux humides et 40 % de surfaces végétalisées, sont atteintes, et s'assurer que les interventions ne génèrent pas d'effets négatifs inattendus. De plus, ces suivis fournissent des preuves tangibles des progrès réalisés, renforçant ainsi la transparence et la responsabilité auprès du public et facilitant la mobilisation des ressources nécessaires pour poursuivre les efforts de conservation.

Conclusion

Le PUM offre une opportunité de transformer Montréal en une ville résiliente, verte et équitable. Cependant, il est essentiel de garantir que les objectifs écologiques, en particulier ceux relatifs à la biodiversité, ne soient pas compromis par des priorités économiques à court terme. La biodiversité doit être envisagée comme une ressource précieuse pour le bien-être urbain, la santé publique et la résilience face aux changements climatiques.

Il est impératif que des mécanismes de suivi et d'évaluation rigoureux soient mis en place pour mesurer l'impact des politiques proposées, afin de s'assurer que la transition écologique et la préservation de la biodiversité deviennent des réalités concrètes, et non des promesses symboliques.

